

et les plus fidèles serviteurs de la patrie de la terre ont toujours été les citoyens et les serviteurs de la patrie future.

Priez Dieu de vous donner toujours des chefs spirituels remplis de son esprit, uniquement dévoués à la gloire de son nom et à vos intérêts spirituels, sans aucun souci d'une vaine popularité, ni préoccupation d'ambition mondaine, comme fut le premier et le modèle de tous vos évêques. Demandez-lui qu'il daigne appeler en grand nombre vos fils et vos filles dans la milice sainte qui est l'honneur et la force de la patrie temporelle comme de la patrie spirituelle, et que, grâce à eux, nous soyons pour nos concitoyens et pour les étrangers la manifestation de Dieu par l'apostolat de la foi et de la charité.

Demandez-lui aussi qu'il garde notre pays dans la paix et la loyauté sous la protection de la sage et puissante nation qui nous garantit l'usage de toutes les libertés nécessaires. Qu'il veuille bien nous donner toujours pour chefs dans l'ordre civil et politique des hommes sages et désintéressés, qui comprennent que la religion et les bonnes mœurs sont les premiers biens d'une nation qui veut vivre, et que l'ordre public et la prospérité temporelle ne sauraient durer sans la justice et le respect des droits de tous, surtout des petits et des pauvres.

Qu'il vous donne à vous-mêmes d'être catholiques sincères de parole et d'action, comme de pensée et d'intention, dans tous les actes importants de votre vie, et de n'être jamais comme tant de chrétiens incomplets et à double conscience dans ces pays de l'Ancien Monde qui apostasiaient Dieu et toute pensée chrétienne dans leur vie civile, qui prétendent servir Dieu dans le secret de leur demeure, ou par quelques rares actes de religion dans les églises, et travaillent par leurs suffrages ou leur abstention criminelle à établir et à maintenir à la tête de la société les destructeurs acharnés de tout ordre chrétien. Qu'il vous donne de comprendre qu'on ne peut être chrétien dans une part de sa vie, et n'avoir dans l'autre d'autre loi que ses caprices et ses passions ; qu'il ne vous servirait de rien de faire montre d'une certaine dévotion en vos demeures ou à l'église, si vous n'apportez dans vos devoirs de vie civile aucune honnêteté ni respect de votre conscience et de la conscience de vos concitoyens,